

Adresse Provisoire : M. DESROCHES
27, Quai de Loire - NEVERS
Abonnement 1 an : 150 francs
Chèques Postaux : Dijon 57-99

Voix Républicaine des Durs de la Résistance
Directeur-Gérant : Ant-Emile DESROCHES
emprisonné en 44-42 pour propagande Républicaine et anti-boche (Jug. du Trib. Correc. de Charolles du 3 Oct. 41)

9^e Année
Du 17 au 23 Mars 1946 | 3 frs

En marge du Projet Gouvernemental établissant le Statut de la Presse

Ni censure... ni baillon !...

On parle beaucoup du statut de la presse présenté par M. Defferre pour, dit-il, « défendre la liberté de la presse contre les puissances d'argent ».

Evidemment, l'idée avouée est excellente, mais l'idée cachée ne nous paraît pas aussi belle, car « pour éviter le retour du régime de corruption qui sévissait avant la guerre, dans la « grande presse », à « grand tirage », aux mains des « grands trusts » internationaux, il ne faudrait tout de même pas étouffer la presse hebdomadaire et périodique qui, elle, a toujours été la vraie presse, modeste, honnête et propre, celle qui défend des idées et sait se battre pour l'honneur et la justice sociale.

C'est pourquoi nous croyons qu'avant tout, il faudrait donner la parole à cette presse indépendante qui a son mot à dire et, puisque la mode est au référendum, nous demandons

pendant une mesure utile

qu'aucun statut de presse ne soit présenté à nos constituants avant que la presse hebdomadaire et périodique issue de la Résistance n'ait eu à se prononcer pour ou contre son acceptation.

La presse française a toujours revendiqué la liberté, toute la liberté, pleine et entière. Nous sommes persuadés qu'elle refusera le baillon qu'on lui prépare, si bien camouflé soit-il.

N. D.

inadmissible que dans certaines régions, un seul journal puisse jouir en toute liberté, et à son seul profit, des biens de journaux collaborationnistes, tandis que tous leurs confrères de la Résistance, dément autographiés, sont entièrement dépossédés de ces avantages auxquels ils ont droit au même titre, souvent même par priorité, et sont de ce fait, non seulement lésés dans leurs intérêts, mais arrivent même pas à se faire imprimer, étant tributaires d'abus multiples et onéreux qui les handicapent et les mettent dans l'impossibilité de prendre leur essor.

Atmosphère de Crise

(De notre Observateur parisien) — Le Gouvernement Gouin est arrivé à la phase critique de son existence. Lors de sa constitution on lui accordait, dans les milieux parlementaires, environ de trois semaines à un mois de vie... et il a presque doublé le crédit qui lui était ainsi accordé. Aussi, quand en fin de semaine dernière, le différent qui sépare certains de ses membres ne fut plus que caché, la nouvelle ne surprit-elle personne dans les sphères politiques.

Mais, si l'incapacité absolue du gouvernement provoque pas mal de heurts entre les ministres des divers groupes, un certain ciment les unit : celui des perspectives électorales.

C'est-à-dire que dans cette union « tripalmitée » — génératrice du malaise dans lequel le pays évolue depuis de longs mois — aucun des parlementaires n'ose prendre l'initiative de la rupture, espérant que ce sera « l'autre » qui y sera contraint et qu'il en endossera ainsi la responsabilité devant le corps électoral.

Ce souci égoïste de faire « noyer » le partenaire, tout en se sauvant soi-même, permet au gouvernement de jouer d'un léger sursis ; mais on s'accorde généralement dans les couloirs pour penser que ce sursis sera de courte durée et que l'unité de notre nouvelle « Trinité » passera difficilement le cap du débat sur la Constitution et s'avèrera nettement incapable d'atteindre les élections.

Atmosphère de crise ?... oui, très prononcée !

Du sabotage de l'Épuration à la scandaleuse comédie DE NUREMBERG

18 mois ont passé depuis la Libération... 18 mois au cours desquels l'œuvre salvatrice des patriotes a été battue en brèche par l'action conjuguée de la cinquième colonne, des trusts et de la réaction ; 18 mois ont suffi pour réduire à néant l'épuration indispensable, sauver les principaux collaborateurs et mettre à l'abri de toutes sanctions les trafiquants notoires.

Deux ministres ont été les fournisseurs actifs de ce sabotage : ils ont noms : de Menthon et Teitgen.

François de Menthon, premier ministre de la Justice de la Libération, fut l'organisateur des Cours de Justice qui remplacèrent les Tribunaux militaires créés par la Résistance, cours de justice auxquelles il assigna le rôle de freiner l'épuration d'abord, d'atténuer et d'interpréter les articles du code ensuite, pour aboutir, enfin, à une clémence incompatible avec le but qu'elles auraient dû poursuivre.

Telle est l'œuvre de François de Menthon, auquel succéda Teitgen, « l'homme qui laisse gracier tous les traités ». Son rôle, dans l'enterrement de première classe fait à l'épuration, est trop connu de tous pour que nous ayons besoin de nous appesantir sur lui. La seule chose que nous puissions dire, c'est que l'action de Teitgen fut encore plus désastreuse que celle de son prédécesseur.

Mais, à la décharge de deux ministres français, nous sommes bien obligés de reconnaître que le sabotage de l'épuration correspond à un plan d'ensemble fort bien appliqué par les alliés, plan qui, sans doute, doit aboutir à sauver les principaux criminels de guerre que l'on voulait à la corde — par radio, bien sûr — du temps où l'on avait besoin de faire de belles promesses aux peuples opprimés, pour les fortifier dans leur combativité. — N'est-ce pas M. Schumann ?

LE GREFFIER n'est qu'un voleur !

Décidément, Messieurs les auxiliaires de la justice... veulent faire parler de leur : après la scandaleuse affaire de la Cour de Justice de Lyon, voilà que l'on vient de démasquer les agissements d'un certain greffier qui s'était rendu propriétaire de 80 louis d'or, de bijoux et de diamants.

L'enquête fut d'abord plus délicate que, en principe, ces... messieurs sont tabou et, que même en les prenant la main dans le sac, leurs grands patrons se coalisent en tre eux pour les absoudre ce qui fait qu'il est presque impossible de pouvoir les toucher, bien heureux encore, lorsque leurs victimes ne sont pas poursuivies et condamnées pour avoir osé s'élever contre leurs agissements.

Spectacles inouis et réels, auxquels nous assistons presque journellement... Or voici les faits :

Le Tribunal de Toulon était avisé de l'arrivée d'un paquet provenant du greffe de Condom (Gers) et con-

tenant outre 80 louis d'or, des bijoux et diamants mis sous scellés.

Mais, lorsque le précieux paquet arriva à destination, il ne contenait plus que quelques bijoux de peu de valeur. L'enquête ouverte et menée avec beaucoup de ménagements, pensez donc... un greffier... amena néanmoins l'arrestation de celui de Condom, François Benazet, malgré ses dénégations, et après un interrogatoire des plus serrés.

L'affaire ne pouvant réellement pas être étouffée, celui-ci reconnu s'être laissé aller à ce vol par besoin urgent d'argent.

Hélas ! Ce n'était pas son premier coup d'essai, puisque précédemment, cet honnête homme s'était déjà approprié des tissus, des objets d'art et divers bijoux, confiés à sa garde et dont il était dépositaire.

Nous espérons que devant ses aveux, l'indélicat greffier sera condamné, à moins que... peut-on savoir... On voit tant de choses !...

Parce que l'on ne veut pas prendre les mesures énergiques qui s'imposent le Peuple de France risque d'être affamé

On parle d'une nouvelle réduction de la carte de pain, alors que le grain n'a pas été livré en totalité par les gros producteurs ex-germano-philés. Les américains, devant cette carence, raréfient leurs envois et, malgré l'aide précieuse du blé russe, si l'on ne prend pas le grain, là où il est, la disette régnera en France.

et le vin où passe-t-il ?

Avant la guerre, la France exportait ses vins dans le monde entier... et le Français pouvait en boire tant qu'il lui plaisait.

Aujourd'hui le Français n'a que de l'eau (le vin de décembre — au mois de mars — n'est pas encore totalement distribué) parce qu'il sert, paraît-il, de contre-partie... Laquelle?... serait-ce pour l'achat des soutien-gorges de nos pimpantes A.F.A.T. ?... ou pour payer les boîtes de

Grande Bataille

(suite de la semaine dernière)

— Messieurs, mes services font tout ce qu'ils peuvent pour réparer, au mieux des intérêts de tous, les produits de consommation.

— Comme ils peuvent peu, le marché noir réparti à ce point, c'est-à-dire aux plus offrants, ce qui leur échappe.

— C'est une plaisanterie, Monsieur le Président ?

— Evidemment ! Continues s'il vous plaît.

— J'aime mieux cela ! Des produits de consommation, il y en a moins qu'on ne dit, mais tout de même, il y en a plus qu'on ne croit. Le rationnement ne représente que le cinquième du total, le reste est pour une partie qui s'évalue à deux cinquièmes réparti par le commerce clandestin.

— Qu'est-ce que je vous disais ?

— Les deux cinquièmes restant sont stockés à un peu partout par des industriels ou des commerçants qui préfèrent avoir de la bonne marchandise dans leurs rayons plutôt que du mauvais argent dans leur tiroir caisse. Messieurs, je vous le demande, entre nous, qui donc pourrait les en blâmer ?

— Dame, à part les trente millions de créve-la-faim, de mal nourris, de mal vêtus et de point chaussés, je ne vois pas trop qui pourrait y songer en effet. Quel remède proposez-vous ?

— Il ne vous échappera pas, Monsieur le Président, que pour déceler ces stocks, il faudrait d'innombrables enquêtes et autant de perquisitions, ce qui suppose un personnel nombreux et incorruptible. Or, nous ne pouvons songer à créer de nouvelles catégories de fonctionnaires.

— Entièrement d'accord, il y a déjà, tant gendarmes que policiers, qu'inspecteurs, que contrôleurs, que surveillants (excusez-moi si j'en oublie) trois cent vingt sur un surveillant un quatrième, ce serait assez difficile de faire mieux. Alors ?

— Je ne vois pas le moyen de...

— Vous avez au moins le mérite de la franchise. Le moyen est très simple : créer dans chaque commune, dans chaque ville de France, une coopérative, gérée, financée, dirigée par les consommateurs de la commune ou de la ville. Cette coopérative achètera tout ce qui se vend et vendra tout ce qui s'achète. Pour y adhérer, il suffira de prendre l'engagement de lui livrer de préférence les produits récoltés ou fabri-

Parlementaire

Un important débat s'est engagé au Palais-Bourbon autour de la Déclaration des Droits de l'Homme, présentée par la Commission. Sur un amendement Capitain, l'opposition n'a été battue que de 29 voix, toutefois l'ensemble du contre-projet radical-socialiste a été repoussé par 437 voix contre 123. Cet épisode montre que la lutte sera chaude autour du projet de Constitution et que le résultat est loin d'être acquis.

A PARIS ET A NEVERS

Extrait de la boîte à ordures

Les Parisiennes et Parisiens se souviennent avec dépit et cela se comprend, du triste individu, ami des Frigolins, qui, dès leur entrée à Paris, fit paraître, en juillet 1940, une brochure aux rimes et dessins aussi pittoresques que grotesques ayant pour titre : « Bajus rentre à Paris ». Cette « horreur » ne fut goûtée heureusement que par les soudards d'Hitler qui s'en délectèrent et lui en furent reconnaissants. Malheureusement, il n'y a pas que les Parisiens qui eurent le triste avantage de voir un tel scandale, puisque, à la même époque, août 1940, c'est-à-dire quelques jours à peine après l'entrée des Boches à Nevers, un ad-

Hostilités à Moukden

CAPITALE de la Mandchourie

Après l'évacuation de cette ville par les Russes, communistes et nationalistes chinois se sont violemment combattus, ce qui a nécessité l'intervention, à Tchou-King, du général américain Marshall.

Vraiment on se demande quand le « casse-tête » chinois prendra fin !

JUDEX.

Un Cri dans la Nuit

Chapitre I^{er} suite 4

Un drame au manoir

Le lendemain un autre magistrat était désigné pour poursuivre l'enquête, ce qui fit avec autant de tact que de conscience. Malheureusement tous les faits relevés se retournèrent contre Hervé qui fut bientôt ensermé dans un réseau de preuves toutes plus accablantes les unes que les autres, si bien que le malheureux n'avait plus qu'un désir, celui d'être emporté par une maladie foudroyante ou un accident.

En effet, un des enquêteurs resté au manoir après le départ du colonel, du docteur et d'Hervé, ne tarda pas à découvrir attachée à la fenêtre de la bibliothèque une corde à noeud ayant dû servir à Hervé pour quitter son appartement et y revenir sans être vu, soit par Madeleine, soit par sa jeune femme, et d'autre part, la balle retirée de la plaie provenait bien du fusil d'Hervé et pour cela aucun doute n'était possible, ainsi que l'inculpé fut bien obligé d'en convenir tout en se défendant àpret de s'en être servi.

On retrouva également au vestiaire non seulement le vêtement encore humide de rosée, mais les chaussures portant la marque indéfectible de la bote noire du bois des Craux.

Devant ces multiples preuves accumulées comme à plaisir, le malheureux resta atterré et quand le juge lui demanda de s'expliquer sur des charges aussi accablantes que stupéfiantes, Hervé se contenta de hausser les épaules sans répondre.

— Je crois, M. le Juge, dit le colonel qui assistait à l'interrogatoire, que mon fils, loin d'être le meurtrier est la principale victime de ce dra-

Dudule a des visions !

qués et d'y effectuer de même ses achats. Il y a mille à parier contre un que les seuls réfractaires seront les gens qui vivent du marché noir.

— Monsieur le Président, l'application d'une telle mesure appellerait la mort du commerce à bref délai.

— Que vous dites ! Je prétends moi que seuls les mercantis en seraient victimes, les honnêtes commerçants seraient bien se défendre et la concurrence serait profitable à tous. Monsieur le Ministre du Travail a maintenant la parole...

— A ce moment, un sous-secrétaire d'Etat interrompit la séance en demandant : — Ne pourrait-on, Monsieur le Président, faire une pause d'une heure ou deux et se divertir un peu les jambes ?

— Si vous avez soif, Monsieur le Secrétaire d'Etat, vous pouvez faire monter de la bière, c'est une boisson hygiénique, 1/2 degré d'alcool seulement, et je vous autorise à la couper de limonade. Le Conseil se poursuivra sans interruption aucune jusqu'à ce que je sois d'accord avec vous tous. Tant pis si vous ne l'êtes pas avec moi. Je disais donc au titulaire du Travail que nous étions disposés à l'entendre.

— Rien d'urgent dans mon département, Monsieur le Président ; sur cinq Français majeurs, il y en a un qui travaille pour nourrir les quatre autres, le chômage n'est donc pas à craindre.

— Passons. Où en est la reconstruction ? C'est un ministère très chargé de celui de la reconstruction, je puis vous assurer, Monsieur le Président et mes chers collègues, que chez nous, l'on ne chôme pas. En attendant que les urbanistes aient terminé leurs plans, nous construisons des baraques provisoires. Oh ! Nous travaillons ferme, je pourrais vous citer tel bourg du centre, complètement incendié en l'été 44 par l'ennemi, où nous avons fait pour 22 millions de travaux.

— Un gros bourg ?

— 500 habitants environ.

— Ça fait 44.000 francs par tête de pipe, une jolie somme, les travaux sont-ils avancés ?

— Les baraquements provisoires sont presque terminés, en tout cas ils le seront pour l'hiver 46-47. J'en prends l'engagement formel.

— Mais s'il pleuvait ?

— Quelques sinistres ont refait leurs toitures à leurs comptes, pour les autres le gel et la pluie achèvent de jeter les murs par terre. Autant d'économisé sur les frais de démolition.

— Nous pourrions peut-être demander à nos amis américains d'y venir expérimenter une bombe atomique ?

— Mais... pourquoi cela, Monsieur le

Président ?

— Dame ! Pour simplifier le travail ! Pourquoi n'a-t-on pas songé à refaire les toitures des maisons dont les murs étaient bons, à enduire ces murs à l'extérieur et à remettre les intérieurs en état dans le plus bref délai possible ?

— Les urbanistes s'y sont occupés, Monsieur le Président.

— Plainte réponse, Monsieur le Ministre, il me semble que le rôle des urbanistes est de mettre les gens à l'abri, et non de les loger à la voirie.

— C'est à ce moment, mon vieux Charles, que je remarquai qu'un certain tumulte semblait venir de l'antichambre présidentielle. La porte s'ouvrit brusquement, et quatre forts gaillards habillés de blanc se jetèrent sur le président du Conseil, le ceinturèrent en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire et l'entraînèrent rapidement dehors ; je me précipitai à son secours en empoignant un des individus par la manche, je me mis à crier au comble de l'indignation :

— Arrêtez, malheureux ! Ne savez-vous donc pas que la personne du chef du gouvernement est inviolable. Oh l'effroyable violence !

— A Ville-Evrard, ballot, me répondit le type, qui ajouta : tu ne vois donc pas qu'il est complètement fou ?

— Puis d'une bourrasque, il se débarrassa de mon étreinte en m'envoyant rouler dans l'escalier la tête la première.

Je suis revenu à moi tout à l'heure, les idées brouillées et la tête grosse comme un potiron, j'étais étendu sur ma descente de lit, tout habillé et chaussé. Il m'a fallu une bonne heure pour remettre de l'ordre dans mes idées. Après cela j'ai compris en partie. Je me suis souvenir que la veille, mon biestrot avait reçu une barrique de Beaujolais. Comme ce digne mastroquet est un excellent citoyen, il m'a invité avec quelques amis à arroser comme il se doit notre nouveau ministère.

J'ai dû prendre une biture magistrale, ça, c'est certain, mais pour ce qui est de savoir comment j'ai fait pour assister à la séance du conseil, comment je m'y suis rendu et comment j'en suis revenu, bernique ! Rien à faire. Mais aussi certain que le Beaujolais était excellent, j'ai vu et entendu :

Naturellement, ni les journaux, ni la radio n'ont parlé de cette affaire ; ils ont dû toucher gros pour se taire. N'empêche que je domierais cher moi aussi pour savoir comment s'étaient passées ces manigances.

Bien à toi... DUDULE.

Charles JEAN-PIERRE.

conserves et les confitures « nécessaires » à la bonne nourriture des P. G. boches... ex-brûleurs de villes et violeurs de femmes ?

De la laine ?... il y en a !

Du coton ?... il y en a !

mais pas chez nous

Une nouvelle de source américaine, publiée par un journal de Zurich, nous apprend que, sur le marché mondial, il y a plus de laine et de coton qu'en 1939... Diabolo ! Les ménagères et les mamans de France ne s'en aperçoivent guère !... Est-ce que, par hasard, la laine et le coton seraient réservés pour ces bons boches ?

Attention !... Attention !... ça va mal !...

Attention !... Attention !... ça va mal !...

La Tribune des Maquis

17 au 23 Mars 46

Défend les Droits de la Résistance

Le numéro : 3 frs.

A la Porte!... A la Porte!...

Ils sont 240.000! Deux cent quarante mille qui voulaient être « allemands »! Qu'attendent maintenant pour nous en débarquer?

Nous serions vraiment curieux de connaître les noms de « ces excellents Français » et la situation qu'ils occupent, notamment dans notre administration, car c'est bien le diable s'il n'y en a pas quelques-uns qui trônent dans des postes de premier plan dans les ministères, les préfectures ou la magistrature.

Gageons qu'ils y sont nombreux! Nous étions, certes, persuadés que les salopards ne manqueraient pas, mais nous n'aurions jamais pensé qu'il puisse y avoir tant d'amateurs

pour le régime « nazi » et qu'il y eût chez nous tant d'aspirants boches, mais puisqu'ils existent, donnons-leur satisfaction!

Balayons tout ce dans les caisses à ordures berlinoises, cela fera toujours des ventres de moins à remplir, des traités à ne plus surveiller et des biens à récupérer, car voilà deux cent quarante mille individus qui ne doivent plus avoir le droit de vivre sur le sol français qu'ils ne peuvent que contaminer et souiller.

Vive! Que l'on balaye et lave à grandes eaux toute cette boue! Après ce nettoyage, nous verrons enfin la France reprendre son vrai visage! Albert PAUL.

Comme en 1938, sous le signe de la "fatalité" les sabotages recommencent

Capotages d'avions (français, pour la plupart); incendies de navires (huit dans les ports britanniques en quelques jours); explosion à bord du sous-marin « Orphée » en rade de Casablanca... nous reportent aux mois qui précéderent la guerre et où les attentats de ce genre étaient toujours qualifiés de « fatalité ».

Aujourd'hui, l'on n'ose plus se servir du même terme, mais les auteurs de ces crimes ne sont — comme par hasard — jamais découverts et peuvent continuer, en toute sécurité, leurs exploits.

Gageons que si la Résistance n'avait pas été trahie, l'épuration ayant été faite complètement, nous ne verrions plus désormais des attentats de ce genre.

Vers l'apaisement EN INDOCHINE ?

Tandis que les batteries chinoises de Haiiphong ouvraient le feu sur les navires français, un accord entre le Gouvernement du Viet-Nam et le Haut-Commissaire de France à Saïgon marquait un pas vers l'apaisement de l'Indochine.

Il est encore trop tôt pour savoir si cet accord pourra s'étendre aux provinces du Sud, mais il n'est pas du goût des Chinois de Tchong-Kai-Chek qui auraient sans doute voulu installer leur domination sur notre Indochine.

V'LAN par Cacquet Bon Bec

On y va, en v'la des manières de réveiller le pauvre monde! Je salue en bas de mon lit et me trouve nez à nez avec le facteur qui me remet une liasse de lettres dont une recommandée.

— Ou! dis-je avec orgueil, ce que c'est chouette d'écrire dans un canard, rien que dix-sept! Mazette, c'est pire que si j'étais diplomate, mais que diable peut-on bien me dire? V'la, propositions de clichés, de dessins et mêmes d'articles de grands auteurs; ben quoi, je suis pas le Directeur, alors y pensent tout de même pas que je vais risquer en abonnements mes appointements futurs.

Enfin, v'la une lettre de compliments pour mes articles; je me rengorge; elle émane, pensez donc, d'un monsieur distingué qui me félicite, moi Cacquet Bon Bec, un autre me dit que mes articles l'enchantent et qu'il les lit avec plaisir. Allez, tant mieux. Mais quelques critiques auraient peut-être été préférables pouvant servir à faire jaillir l'étincelle salvatrice nécessaire à toute œuvre utile.

La neuvième lettre retint mon attention, car elle disait entre autre chose : « Je ne sais si vous êtes du sexe féminin ou masculin, peu importe pour moi, vous êtes Cacquet-Bon-Bec, c'est-à-dire gai, simple et spirituel, aussi est-ce toujours avec plaisir que je vous lis! »

Et bien, croyez-moi si vous voulez, cela m'a fait d'autant plus plaisir que c'est bien la première fois qu'on me fait un tel compliment... spirituel... Je lisais et relisais ce mot lorsque mon regard fut attiré par d'autres lignes qui m'invitaient tout bêtement à collaborer à un autre hebdo dont la politique, toute de paix et d'oubli, serait, me disait-on, certainement mieux en rapport avec mon optimisme.

— Non! Mais des fois! m'écriai-je en jetant cette lettre au panier, moi qui incarne la République et la Résistance, moi, l'apôtre de l'épuration, oser m'offrir de travailler à une politique d'oubli, et bien pour du culot, la bonne femme qui m'écrit cela n'en manque pas! Savoir si elle n'est pas une que de cheveux le jour de la Libération!

Enfin en v'la une qui change des au-

tres, car j'y trouvais les lignes suivantes :

« Je ne suis qu'une simple mère de famille, veuve avec trois enfants; l'aîné a sur ses dix-sept ans, les deux autres neuf et sept. Je m'adresse à vous, persuadée que vous me comprendrez; » Nevers-Di-manche » n'est-il pas le vrai journal de la Résistance et des honnêtes gens, on « on parle beaucoup de remettre la France au travail et on demande à certains ouvriers d'augmenter leurs heures de production. Pourquoi? »

« Ne serait-il pas plus urgent de faire le recensement de tous les oisifs, de tous ceux qui ne faisant rien vivent du marché noir ou sur la collectivité. Pourquoi? ne pas exiger que tous ces jeunes oisifs se fassent inscrire à la mairie sous peine de poursuites, afin de les orienter vers des travaux d'utilité publique, afin de mettre un terme à la paresse, et à la jouissance, véritables crimes contre la patrie, à l'heure où la France se meurt de fautes de bras et de production. »

« A mon avis, voyez-vous, il n'y a que le travail, la saine morale et l'épuration totale qui peut nous sauver de la misère et de la ruine, car tant que tout le monde, de, sans aucune exception, ne produira pas selon ses aptitudes manuellement ou intellectuellement, il n'y aura rien de fait. »

J'ai relu cette lettre signée Marcelle Durand et je me suis dit: Eh bien, v'la, je ne sais pas si je suis « spirituel », mais ce dont je ne doute pas, c'est qu'il y a encore en France, Dieu merci, des mères qui le sont certainement, et pour répondre au désir de ma correspondante, je dis à Messieurs les constituants : Allez, prenez-en de la graine, semez-en à pleines mains dans un terrain rendu inculte faute de soins, mais que vous rendez fertile si vous savez en tirer parti.

« Vous verrez alors que la récolte sera suffisante pour nous permettre de nous passer du veau d'or qui attend que nous ayons le ventre entièrement vide pour nous vendre sur le marché international. »

V'lan, dépêchez, c'est grand temps!

Nos Commentaires sur la grève des Magistrats

Certes, j'ai vu bien souvent, trop souvent même, des Français comparaitre en justice pour faits de grève ou de manifestations publiques et être condamnés à des peines sévères par des juges impitoyables.

Qui m'aurait dit, à ce moment, que je verrais ces mêmes juges et magistrats employer les mêmes procédés, pour obtenir (comme ceux qu'ils condamnaient jadis) les mêmes avantages, c'est-à-dire leur augmentation de salaire dont ils prétendent avoir besoin.

N'est-ce pas risible ou simplement pitoyable.

Je ne veux pas m'initier sur le bien-fondé de leurs réclamations, mais il me semble, qu'en raison du poste qu'ils occupent et de quelques actes récents, certains d'entre eux auraient pu avoir recours à d'autres moyens, car ce qui est permis et

même autorisé pour les uns doit être interdit pour les autres.

Qu'un ouvrier, employé ou fonctionnaire fasse grève pour obtenir le gain nécessaire à sa vitalité, cela se comprend, mais que ceux qui les ont condamnés pour faits de grève emploient les mêmes procédés contre lesquels ils ont requis pour condamner, dépasse tout ce que l'humanité humaine peut concevoir.

C'est pourquoi il me semble qu'avant de prendre toute décision concernant l'augmentation des traitements de ces magistrats, il serait bon de procéder à une épuration totale de la magistrature, car s'il est normal qu'un juge soit rémunéré selon ses mérites, il est inadmissible que les créatures de Vichy qui ont pesé de tout leur poids dans la balance germano-vichysoise et grâce auxquelles des milliers de pa-

Les Maquis de la Nièvre à l'Action

Historique par M. le Colonel Dufrenne (suite 14)

Les Journées Glorieuses des 12-14 et 15 août 1944

Nous arrivons à l'attaque de Forcy-Sancy. Cette attaque est la plus importante qui ait été dirigée contre les maquis, tant par l'effectif engagé que par le matériel lourd et varié qui fut mis en action par l'ennemi, elle a duré du 12 au 16 août 1944.

Il y a eu d'abord deux attaques séparées, une contre le maquis Julien, l'autre contre celui de Mariaux, puis lorsque les deux camps se rassemblèrent, il y eut de la part de l'ennemi tentative d'encerclément et d'anéantissement.

La journée du 12 août se caractérise par, d'abord, une attaque importante sur Sancy vers 10 heures contre le maquis Julien, puis par une opération de division sur Forcy avec appui de l'aviation et de mortiers contre le gros du maquis Mariaux et enfin par une attaque importante sur la ferme de la Colonne tenue par une compagnie du maquis Mariaux.

Vers 8 heures, le camp Julien est prévenu par les éléments de surveillance de l'arrivée des premiers camions ennemis.

Une section occupe immédiatement les positions des avant-postes. Un groupe de cette section opère un mouvement sur la gauche et attaque par surprise les éléments ennemis qui venaient de débarquer et

ont subi de grosses pertes (une trentaine d'hommes hors de combat).

L'ennemi se déploie et après une préparation de mortiers et de mitrailleuses lance une attaque sur les avant-postes; cette attaque échoue sous les feux croisés des F.M.

A 12 heures, les avant-postes se replient sur la ligne de résistance en bordure des bois à l'insu de l'ennemi qui à 13 heures, après une nouvelle préparation de feux, attaque nos positions inoccupées.

Plusieurs pièces d'artillerie entrent en ligne et font des tirs sur l'intérieur des bois.

Après la séparation de biens du sieur Ligonie, transporteur à Cercy-la

Tour — qui pour mettre sa galette à l'abri du fisc vient de reconnaître que tous ses biens appartiennent à sa femme — voilà que Joseph Pasquet, épicer en gros à Château-Chinon, vient également pour sauver les Ets. Pasquet, au capital de 1 million, de donner sa démission. Il est remplacé comme gérant par Pasquet Henri. Et allez donc!... Passez muscadés!!

A la demande de nombreux lecteurs, qui n'ont pu se procurer le début de nos feuillets, nous publions un résumé.

Sans Marché Noir
On échangerait contre ravitaillerement : 1 pantalon travail velours neuf, tissu extra-fort, taille courante — 3 parures pour Cadeaux, linon brodé main (chemises et culottes) entièrement neuves, taille moyenne — 3 chemises de nuit tissu d'avant-guerre avec épaulement (neuves), grande taille. Prendre adresse Bureau du journal.

ON LOUERAIT
pour saison, 2 ou 3 pièces meubles avec jardin, eau, gaz, électricité, dans faubourg de Nevers ou pourtour immédiat. Faire offre A. C. B. 75, bureau du journal.

Chronique Immobilière
Vente de Propriétés
Villa Nevers prox. Bd Victor-Hugo, eau, gaz, élec. jardin. 450.000 Fr. Ferm. env. Baugy (Cher) 2 piéc. puits 1 h. 1/2, cour, gr. 65.000 Lib. LACOMBE, 10 bis r. Demapart, Nevers, Tél. 42-50

Tissus, conf. tail. mercer. vil. com. Nièvre. Gr. chiff. aff. Coiff. parfum. Gros. loc. Nièvre, aff. recommand.
Café-tab. vil. Nièvre excel. mat. Pet. Château v. dépend. Jard. anglais, potag. Parc.
Dir. GROS, 29 av. Gare, NEVERS, Tél. 2-10

CHAPITRE IV
L'Orpheline
— M. Gervais, voici le patron.
— C'est bien, laissez-nous, Pierre, et que personne ne nous dérange.
Monsieur de Verneuil entre en coup de vent et tendant la main à son vieil ami lui dit :

— Quel est il donc arrivé, mon cher Gervais, j'espère que ce n'est pas pour ma fille que tu m'as appelé avec tant d'insistance?

— Non, mon cher Claude, notre petite se porte à ravir, je l'ai vue hier et l'ai trouvée en parfaite santé et charmée de ma visite, mais hélas il n'en est pas de même des affaires.

Depuis ce matin les actions de la Métropolitaine-Électricité ont passé de 1.675 à 480, c'est pourquoi pris de peur, je t'ai prié de rentrer de suite, car la ruine est à notre porte et malgré toute l'intelligente activité de Constant, rien n'a pu enrayer cette effroyable baisse.

— Qui rachète?
— Nabolin.
— Qu'est-ce Constant?
— Il a tenté l'impossible pour arrêter cette chute vertigineuse sans y parvenir, c'est pourquoi devant cette débâcle, je n'ai pas hésité à te passer ce coup de téléphone, espérant que plus qualifié que nous, tu pourrais peut-être parer au coup terrible qui nous menace.

— Allo, oui, c'est moi, qu'y a-t-il?
— Hein, vous dites? Ce n'est pas possible, voyons, arrêtez, arrêtez donc! Quoi! Fin!... C'est fini!... Et laissant choir le téléphone, Claude de Verneuil s'effondra, pâle comme un mort et murmurant dans un sanglot: « Ma fille, ma petite, Chantal, ruinée; nous sommes ruinés... »

— Que dis-tu, s'écria Gervais en

l'ennemi lance une nouvelle attaque vers 16 h. 30, en se faisant précéder de deux civils français qui ont les mains liées derrière le dos. Il subit un feu violent, qui le cloue au sol; un des deux civils blessés arrive à gagner l'emplacement d'un de nos F.M., l'autre réussit à se sauver.

A 21 heures, l'ennemi décroche, laissant sur place les morts qu'il n'a pu enlever, ses pertes de la journée peuvent s'estimer d'après les renseignements à plus de soixante tués.

De notre côté nous avons 4 morts et 7 blessés.

Sur le camp Mariaux proprement dit, l'attaque sur Forcy durera jusqu'à 10 heures, mais sans que l'ennemi réussisse à occuper la position. Toutefois, du côté de la ferme de la Colonne, l'ennemi réussit à prendre cette ferme vers 13 h. 30 et 2 compagnies ennemies essayent de progresser en direction du P.C. Mariaux, c'est-à-dire sur la ligne Moussey-Forcy.

La situation très critique à 13 heures 30 fut rétablie à 14 h 30 à l'aide des éléments repliés de la ferme

de la Colonne et par l'engagement de 3 sections de réserve.

L'ennemi est alors arrêté en bordure de la route de Forcy-Moussy à 1.000 mètres de la ferme de la Colonne sur laquelle il fut rejeté.

De 15 heures à 18 heures, l'ennemi renouvelle ses attaques à quatre reprises.

Par deux fois, il fut repoussé, mais à 16 heures, la situation devient menaçante, le maquis ne disposant d'aucune réserve et une section prêtée au maquis Julien n'est pas encore rentrée.

Les Piat sont alors engagés et ouvrant le feu sur les objectifs tels que gros arbres, blocs de pierres, piles de bois, produisent un effet moral tellement considérable sur l'ennemi, que dès les premières explosions, il recula de 300 mètres et ne mit plus la même ardeur dans ses attaques.

A 18 heures, l'ennemi décroche, emmenant 3 camions de morts et de blessés.

De son côté, le maquis avait 6 morts et 6 blessés. (A suivre.)

Tandis qu'en Espagne

Franco se sert du discours de Churchill pour essayer de consolider sa position intérieure, fortement compromise par les attaques des Maquis Espagnols qui se savent soutenus par l'opinion française

C'EST L'IRAN

qui entre en effervescence et risque d'incendier aussi bien la Turquie que l'Irak. — La situation y est très confuse; les attentats politiques s'y multiplient et il faut s'attendre à une évolution rapide des événements.

Ces "Messieurs" prennent leurs précautions !

Après la séparation de biens du sieur Ligonie, transporteur à Cercy-la Tour — qui pour mettre sa galette à l'abri du fisc vient de reconnaître que tous ses biens appartiennent à sa femme — voilà que Joseph Pasquet, épicer en gros à Château-Chinon, vient également pour sauver les Ets. Pasquet, au capital de 1 million, de donner sa démission. Il est remplacé comme gérant par Pasquet Henri. Et allez donc!... Passez muscadés!!

Jedi soir, au moment du tirage, nous avons reçu une communication de M. le Conseiller Général Bourdillon, en réponse à l'article paru dans notre dernier numéro, sous le titre « Une lettre de Francisque Gay ». Nous en parlerons la semaine prochaine. — J. M.

LES QUINTUPLETES DECHAMBORD

Grand Roman Populaire par CLAUDETTE MONTFLEURY

— Alors vous avez? — Deux millions 625.350 francs. A ce moment un bruit de vitres brisées se fit entendre et des vociférations montèrent jusqu'au breaud occupé par les deux amis; tous deux pâlirent puis M. de Verneuil, se tournant vers ses deux fidèles employés, leur dit sans une seconde d'hésitation :

— Nous allons descendre. Vous, Charles, vous rejoindrez le guichet des remboursements et, avec l'aide de Jean, vous préparerez à rembourser tous les petits éparpillés jusqu'à concurrence de trois millions 350.000 francs, le reste servira à payer le personnel et à leur allouer une petite indemnité de licenciement.

— Oh, Monsieur, vous ne ferez pas cela; que ferait donc Mlle Chantal et vous, Monsieur de Verneuil, que deviendrez-vous?

— Non, Monsieur, n'avez pas le droit de ruiner votre fille parce qu'un misérable après vous avoir entraîné dans une mauvaise spéculation vous a lâchement trahi... Il n'y a qu'à fermer la banque et à déposer votre bilan en conservant par devers vous une partie du capital révéler sur les Dentren-Campagne.

— Non, mes amis, non, jamais je n'accomplirai un tel acte, jamais je ne consentirai à conserver par devers moi l'argent confié par ces malheureuses victimes qui ont eu confiance en moi; allons, mes amis, rejoignez vos postes et dites à ces malheureux que je descends et que le remboursement qu'ils réclament va commencer.

Se tournant enfin vers son vieil ami, il lui dit :

— Ai-je raison, Gervais? — Comme toujours, mon cher Claude.

— Environ de 8 à 900.000. — Et bien, Jean, avez-vous réalisé le paquet Dentren-Campagne? — Oui, Monsieur, en totalité.

Fédération des Anciens Maquisards et Résistants de la Nièvre

LE MAQUIS MARIAUX en deuil

Nous venons d'apprendre avec grand regret la mort de notre camarade, le sous-lieutenant de Saint-Phalle, qui était pour nous un ami en même temps qu'un chef.

Cet officier qui sera vivement regretté de ses hommes avait quitté l'armée pour ne pas prêter serment à Pétain et ce sera l'honneur de sa vie.

Résistant depuis 41, il a participé à de nombreux sabotages et fut avec Baron délégué d'un dépôt d'armes; il participa pour le maquis Mariaux, région d'Imphy et de Saint-Benin, et participa aux combats de Forcy, Mousy et Corancy, comme chef de section, ce qui lui valut deux citations.

Commandant de compagnie au 94^e R.I., fils d'une vieille famille française qui donna les plus éclatantes preuves de son patriotisme dans la Résistance, un de ses frères fit par-

tie de l'escadron Normandie-Niemen et deux autres accomplirent une excellente besogne dans les maquis de la Nièvre, c'est pourquoi le maquis Mariaux et la Fédération des maquisards et résistants de la Nièvre s'associent au deuil de la famille et la prient de bien vouloir agréer leurs condoléances pour la perte de leur camarade et ami.

Le lieutenant de Saint-Phalle a trouvé une mort glorieuse aux environs de Saïgon le 5 février dernier, conforme au but qui lui était cher: « Servir sa patrie toujours et partout ».

Son souvenir vivra toujours parmi nous!

Section de Nevers

Permanence tous les samedis, de 14 à 18 h., 11 rue du Champ de Foire.

Maquisards, Résistants, nous vous défendons, soutenez notre action, propagez notre journal — VOTRE JOURNAL — autour de vous... FAITES-NOUS DES ABONNÉS.

Section de Moulins-Engilbert

Le Bureau a été ainsi constitué: Président, Perrier Alfred (Liman-ton) — Président suppléant, Bravais Henri (Moulins-Eng.) — Vice-Présidents, Marchandeu (Villapourçon) et Perraudin (hôteleur à St-Honoré) — Secrétaire Général, Néant Gabriel (St-Honoré) — Secrétaire adjoint, Pétillot Camille (Vandenesse) — Trésorier Général, Privat François (Moulins-Eng.) — Trésoriers adjoints, Marceau Marcel (Moulins-Eng.) et Clairet (Villapourçon).

Membres de la Commission de Contrôle: Pinaut J.-B. (adj. gén. à Moulins-Eng.), Lebas Emile et Sabrou (St-Honoré), Gagnard J.-M. (Isenay) et Néant André (Vandenesse).

Commissaires aux Comptes: Lemoine Gaston (coiffeur à Moulins-Eng.), Dupont Léon (St-Honoré) et Magdinière Paul (Liman-ton).

N.D.L.R. — Nous publierons, la semaine prochaine, le compte-rendu in-extenso de l'Assemblée Générale qui montrera le bon travail accompli par le camarade Perrier et la Section.

Section de Prémeury
Tous les anciens Maquisards et Résistants du canton de Prémeury, quelque soit le Maquis auquel ils ont appartenu, sont instamment priés d'assister à la réunion très importante qui aura lieu à la mairie de Prémeury, dimanche 24 mars à 10 heures du matin.

Objet: Création de la Section Cantonale des Anciens Maquisards et Résistants — L'union fait la force. Pas d'abstention!

NOS ADRESSES à retenir

Froid Mécanique
G. Carroy 42 rue de Nièvre Téléphone 16-46 — NEVERS

“EL-PATIO” DANCING
35, Victor-Hugo, NEVERS
Salle pour Noces, Sociétés
Location à Prix Modérés

Chez Dédée 27, r. de la Barre NEVERS
Marchandise à la Toilette
VENTES — ACHATS

Spécialités et GRAINES Vilmorin
5, rue du Puits-du-Bourg NEVERS

— Alors vous avez?
— Deux millions 625.350 francs.

— Oh, Monsieur, vous ne ferez pas cela; que ferait donc Mlle Chantal et vous, Monsieur de Verneuil, que deviendrez-vous?

— Non, Monsieur, n'avez pas le droit de ruiner votre fille parce qu'un misérable après vous avoir entraîné dans une mauvaise spéculation vous a lâchement trahi... Il n'y a qu'à fermer la banque et à déposer votre bilan en conservant par devers vous une partie du capital révéler sur les Dentren-Campagne.

— Non, mes amis, non, jamais je n'accomplirai un tel acte, jamais je ne consentirai à conserver par devers moi l'argent confié par ces malheureuses victimes qui ont eu confiance en moi; allons, mes amis, rejoignez vos postes et dites à ces malheureux que je descends et que le remboursement qu'ils réclament va commencer.

Se tournant enfin vers son vieil ami, il lui dit :

— Ai-je raison, Gervais? — Comme toujours, mon cher Claude.

— Environ de 8 à 900.000. — Et bien, Jean, avez-vous réalisé le paquet Dentren-Campagne? — Oui, Monsieur, en totalité.

Section de Moulins-Engilbert

Le Bureau a été ainsi constitué: Président, Perrier Alfred (Liman-ton) — Président suppléant, Bravais Henri (Moulins-Eng.) — Vice-Présidents, Marchandeu (Villapourçon) et Perraudin (hôteleur à St-Honoré) — Secrétaire Général, Néant Gabriel (St-Honoré) — Secrétaire adjoint, Pétillot Camille (Vandenesse) — Trésorier Général, Privat François (Moulins-Eng.) — Trésoriers adjoints, Marceau Marcel (Moulins-Eng.) et Clairet (Villapourçon).

Membres de la Commission de Contrôle: Pinaut J.-B. (adj. gén. à Moulins-Eng.), Lebas Emile et Sabrou (St-Honoré), Gagnard J.-M. (Isenay) et Néant André (Vandenesse).

Commissaires aux Comptes: Lemoine Gaston (coiffeur à Moulins-Eng.), Dupont Léon (St-Honoré) et Magdinière Paul (Liman-ton).

N.D.L.R. — Nous publierons, la semaine prochaine, le compte-rendu in-extenso de l'Assemblée Générale qui montrera le bon travail accompli par le camarade Perrier et la Section.

Section de Prémeury
Tous les anciens Maquisards et Résistants du canton de Prémeury, quelque soit le Maquis auquel ils ont appartenu, sont instamment priés d'assister à la réunion très importante qui aura lieu à la mairie de Prémeury, dimanche 24 mars à 10 heures du matin.

Objet: Création de la Section Cantonale des Anciens Maquisards et Résistants — L'union fait la force. Pas d'abstention!

NOS ADRESSES à retenir

Froid Mécanique
G. Carroy 42 rue de Nièvre Téléphone 16-46 — NEVERS

“EL-PATIO” DANCING
35, Victor-Hugo, NEVERS
Salle pour Noces, Sociétés
Location à Prix Modérés

Chez Dédée 27, r. de la Barre NEVERS
Marchandise à la Toilette
VENTES — ACHATS

Spécialités et GRAINES Vilmorin
5, rue du Puits-du-Bourg NEVERS

— Alors vous avez?
— Deux millions 625.350 francs.

— Oh, Monsieur, vous ne ferez pas cela; que ferait donc Mlle Chantal et vous, Monsieur de Verneuil, que deviendrez-vous?

— Non, Monsieur, n'avez pas le droit de ruiner votre fille parce qu'un misérable après vous avoir entraîné dans une mauvaise spéculation vous a lâchement trahi... Il n'y a qu'à fermer la banque et à déposer votre bilan en conservant par devers vous une partie du capital révéler sur les Dentren-Campagne.

— Non, mes amis, non, jamais je n'accomplirai un tel acte, jamais je ne consentirai à conserver par devers moi l'argent confié par ces malheureuses victimes qui ont eu confiance en moi; allons, mes amis, rejoignez vos postes et dites à ces malheureux que je descends et que le remboursement qu'ils réclament va commencer.

Se tournant enfin vers son vieil ami, il lui dit :

— Ai-je raison, Gervais? — Comme toujours, mon cher Claude.

— Environ de 8 à 900.000. — Et bien, Jean, avez-vous réalisé le paquet Dentren-Campagne? — Oui, Monsieur, en totalité.

— Alors vous avez?
— Deux millions 625.350 francs.

— Oh, Monsieur, vous ne ferez pas cela; que ferait donc Mlle Chantal et vous, Monsieur de Verneuil, que deviendrez-vous?

— Non, Monsieur, n'avez pas le droit de ruiner votre fille parce qu'un misérable après vous avoir entraîné dans une mauvaise spéculation vous a lâchement trahi... Il n'y a qu'à fermer la banque et à déposer votre bilan en conservant par devers vous une partie du capital révéler sur les Dentren-Campagne.

— Non, mes amis, non, jamais je n'accomplirai un tel acte, jamais je ne consentirai à conserver par devers moi l'argent confié par ces malheureuses victimes qui ont eu confiance en moi; allons, mes amis, rejoignez vos postes et dites à ces malheureux que je descends et que le remboursement qu'ils réclament va commencer.

Se tournant enfin vers son vieil ami, il lui dit :

— Ai-je raison, Gervais? — Comme toujours, mon cher Claude.

— Environ de 8 à 900.000. — Et bien, Jean, avez-vous réalisé le paquet Dentren-Campagne? — Oui, Monsieur, en totalité.